**Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard**
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes
**Tel : 04 66 76 95 83**
**06 07 99 36 85**
**Email : cgt@gard.fr**
**Site : www.cd30.reference-syndicale.fr**
**Facebook : cgt cdgard**

Nîmes, le 15 janvier 2021

**Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du jeudi 21 janvier 2021 concernant les agents de la DGADS.**

Madame la Présidente du Conseil départemental,

Ces derniers mois ont révélé au grand jour les conséquences de la destruction, par les politiques successives de ces dernières années de notre fonction publique.

Les nombreuses alertes des professionnels de la DGADS concernant leurs conditions de travail dégradées se multiplient. La souffrance au travail est présente dans plusieurs services : l'intensification du travail accentuée par le manque d'effectifs, les injonctions contradictoires à la qualité tout en rognant toujours plus sur les moyens alloués, la culpabilisation permanente avec l'appel au professionnalisme pour compenser les insuffisances de l'institution, et au final trop souvent le constat d'être maltraitant avec les usagers malgré notre investissement et notre conscience professionnelle.

Si l'urgence à faire cesser la pandémie et la protection des agents ne se discute pas, il n'en est pas de même des conditions dans lesquelles les agents continuent de travailler. Les collègues en ASA (personnes vulnérables) et en arrêt maladie doivent être remplacés.

Notre organisation constatent que le gouvernement, ne renonce en rien à ses plans de démantèlement des statuts, du droit du travail, par une mise en œuvre au pas de charge de la Loi dite de Transformation de la Fonction publique (LTFP), de nos services publics pour le compte des profiteurs et des spéculateurs alors que l'urgence doit être maintenant le dégel immédiat du point d'indice pour toute la fonction publique et le rattrapage de ce qui nous a été confisqué depuis son instauration, la revalorisation immédiate des grilles et carrières.

Notre organisation convaincue que la loi de transformation de la fonction publique va continuer à porter gravement atteinte à la fonction publique, aux fonctionnaires et aux services publics réclame son abrogation.

… / …

C’est pourquoi le syndicat CGT revendique :

- **La création de postes de fonctionnaires pour les services de la DGADS.**
- **Le recrutement d’assistants familiaux pour répondre aux besoins nécessaires d’accueil des enfants et la mise en place de binôme pour tous.**
- **Maintenir un service public de proximité, l’abandon de la hotline hors période de pandémie.**
- **L’amélioration des conditions de travail.**
- **Des moyens à la hauteur pour répondre aux besoins des gardois.**
- **L’abrogation de la loi de transformation de la fonction publique.**
- **L’abrogation du jour de carence.**
- **Le dégel du pont d’indice et le rattrapage des salaires.**
- **Le SMIC à 1800 €.**

Afin de permettre aux personnels du Conseil Départemental du Gard de se mettre en grève pour porter leurs revendications et de prendre des décisions d’actions, le Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard, dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 21 janvier 2021.

Nos organisations restent disponibles pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Madame la Présidente, nos sincères salutations.

Pour le syndicat CGT,
Mme Odile CAILLOL.